République Tunisienne Ministère de la Santé U.PH. M. N°.....

25751-2019-60

Tunis, le.....

NOTE D'INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

Objet : Spécialités contenant de la méphénésine : Décontractyl® (comprimés et baume) et génériques : information importante relative aux notifications et aux modalités de prescription.

La Direction de la Pharmacie et du Médicament tient à porter à la connaissance des professionnels de la santé, que contenu de leurs effets indésirables, les spécialités à base de méphénésine font désormais l'objet d'une pharmacovigilance active et rappelle l'importance des notifications aux Centre National de Pharmacovigilance.

Il est à rappeler que les spécialités à base de méphénésine ne doivent être délivrées que sur prescription médicale.

Ministère de la Canté
l'Argée de la Casuon de la Direction
Pla Ag. Meriem RAZZAMAN MURQUE

2 6 SEPT 2019